



Mardi 22 mars 2011

Communiqué de presse

Signature d'un accord cadre portant sur la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) entre le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative et McDonald's France

Luc Chatel, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative, et Jean-Pierre Petit, président directeur général de McDonald's France, président de la division Europe du Sud, ont signé ce jour au ministère, un accord cadre portant sur la mise en œuvre de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) au sein de McDonald's France.

Dès 2004, McDonald's fait figure de pionnier de la VAE en développant ce dispositif à l'attention de ses directeurs de restaurant. Fort de ce succès, McDonald's a souhaité en faire bénéficier ses équipiers qui constituent aujourd'hui près de 80 % de ses effectifs. Depuis 2009, une action pilote menée avec le concours de l'Académie de Versailles a déjà permis à cinq candidats d'obtenir leur CAP Agent Polyvalent de Restauration.

Par cet accord cadre signé avec le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative, McDonald's France pourra ainsi déployer sur toute la France le dispositif de la VAE à destination de ses équipiers en leur permettant d'obtenir le diplôme de Certification d'Aptitude Professionnelle d'Agent Polyvalent de Restauration. Pour la première fois, les équipiers, métier cœur de l'entreprise, pourront accéder à un diplôme professionnel de l'éducation nationale. Convaincu de la nécessité de valoriser la compétence de ses métiers, McDonald's étendra bientôt la VAE au niveau de ses managers. Cette démarche engagée constitue un facteur de développement professionnel et personnel pour l'ensemble de ses salariés tout en favorisant la mobilité sociale.

Pour sa part, le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative, poursuit sa politique de développement de dispositifs de validation et de formation qui favorise l'accès des salariés à des qualifications reconnues par l'obtention de diplômes de l'éducation nationale.

Selon Luc Chatel, « cet accord cadre avec McDonald's illustre la richesse et la diversité des perspectives ouvertes par le resserrement des liens entre l'École et l'entreprise ».

De son côté, « McDonald's est très fier de valoriser les compétences et l'expérience professionnelle de ses équipiers en leur offrant la possibilité d'obtenir un diplôme reconnu par l'Education Nationale. », déclare Jean-Pierre Petit, Président de McDonald's France, Président de la Division Europe du sud.

Contact presse Ministère

01 55 55 30 10

www.education.gouv.fr

Contact Presse McDonald's France

Euro RSCG C&O pour McDonald's France

Julie Poiraud : 01 58 47 81 32 – julie.poiraud@eurorscg.fr